

De quelques bibliothèques du clergé catholique du diocèse de Lausanne avant 1750 : Romont, Attalens et Bottens. Patrimoine méconnu à redécouvrir et à sauvegarder.

Gaël Jeannin

gael@jeannin.ch

Quelques dates charnières :

1536 : les Bernois nouvellement réformés envahissent le Pays de Vaud et prennent le siège du diocèse de Lausanne. A ce moment-là de nombreuses paroisses catholiques deviennent protestantes, à l'exception de trois : Romont, Attalens et Bottens. Le diocèse d'alors se résume essentiellement au territoire du canton de Fribourg. La lutte des religions à la frontière de ces deux territoires a été un conflit permanent. Suite au Concile de Trente (1545-1563), les catholiques ont procédé à des changements, appelés Réforme catholique ou Contre-Réforme, dans le but de contrer la nouvelle confession. A Fribourg, des mesures ont été prises dès 1522 déjà, mais le chemin vers le renouveau de l'Eglise s'est fait concrètement avec l'arrivée des jésuites et la création du collège Saint-Michel en 1582. En 1585, Abraham Gemperlin publie le premier imprimé fribourgeois, et le livre va occuper une place prépondérante dans le conflit confessionnel. Comment a-t-il été utilisé à l'époque ?

2014 : Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Comment ces bibliothèques sont-elles considérées ?

Cette étude propose une analyse comparative des bibliothèques du clergé de trois paroisses catholiques du diocèse de Lausanne, à proximité du protestantisme : Romont, Attalens et Bottens. De tailles différentes, ces bibliothèques, exclusivement destinées aux prêtres, ont existé entre le XVI^e et le milieu du XX^e siècle et contenaient les livres nécessaires à l'instruction et aux cultes. Par l'analyse de plusieurs éléments bibliographiques – titre, auteur, date de publication, lieu d'édition, langue – et par l'analyse de données propres aux exemplaires telles que les ex-libris, les caractéristiques de chacun de ces corpus ont été analysées, soit quelques 500 titres. Ces données ont ainsi permis d'évaluer le niveau de formation des religieux dans ces paroisses. Un bilan a aussi permis de déterminer s'il s'agissait de bibliothèques typiquement contre-réformistes, s'inscrivant ainsi dans le contexte de l'époque et du champ d'analyse allant de la Réforme à 1750. A noter que pour cette étude, la bibliothèque d'Attalens a dû être cataloguée et l'inventaire de Bottens complété.

Dans la dernière partie de ce travail, je me suis intéressé à la conservation actuelle des bibliothèques du clergé. Oubliées dans les différentes études sur l'histoire du livre, histoire certes peu développée en Suisse romande, la deuxième partie de ce travail a montré que ce type de bibliothèques n'en avait pas moins d'intérêts. En effet, analysées dans le contexte de l'époque, elles font tout simplement partie de l'histoire : histoire patrimoniale d'une paroisse, d'un canton et de l'Eglise. Il est dès lors indispensable de les conserver. Mais qui doit le faire ? Pour tenter de répondre à cette question, des interviews ont été réalisées auprès des différents intervenants pouvant être concernés par ce fait : l'Eglise et les différents services culturels étatiques. Une réponse est difficile à donner, tant les textes de lois font référence aux archives et nullement aux livres.

Cependant, les trois paroisses analysées dans ce travail sont des cas exemplaires, puisqu'elles ont décidé que les bibliothèques leur appartenaient et les ont donc intégrées dans un projet d'archivage. Chacune à sa manière a ainsi développé différentes formes de mise en valeur de ses fonds. Sans tirer de conclusion générale, cette étude a permis de mettre en avant une thématique méconnue où se mêlent les différents mondes de l'information documentaire puisque dans un milieu bibliothéconomique, des compétences archivistiques se sont avérées nécessaires.